

Discours du Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, à l'ouverture de la 5^e réunion du conseil des ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV)

Lomé, le 17 mars 2014

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple Togolais et de Son Excellence Monsieur le Président de la République, souhaiter à tous la cordiale bienvenue à Lomé, capitale de la République togolaise.

Le 17 juillet 2006 se réunissait à Lomé le premier Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) qui décidait de la création de l'Autorité. Six (6) mois plus tard, le premier Sommet des Chefs d'Etat entérinait cette création en signant solennellement, le 19 janvier 2007 à Ouagadougou au Burkina-Faso, la Convention portant statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta.

Par cet acte solennel, nos Chefs d'Etats et de Gouvernement ont, d'une part, adhéré aux principes de base de la gestion intégrée des eaux transfrontalières adoptés par la communauté internationale et, d'autre part, pris l'engagement devant l'histoire, devant les populations respectives et devant la communauté internationale de tout mettre en œuvre pour gérer de façon rationnelle les ressources en eaux et les milieux associés en vue de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'intégration socio-économique sous régionale.

En effet, les problèmes liés à la gouvernance de l'eau sont autant de défis qui ne peuvent plus désormais être abordés de façon sectorielle ou localisée, ni séparément les uns des autres ou encore à l'échelle d'un seul pays.

Les solutions doivent désormais passer par une approche globale et régionale, organisée à l'échelle pertinente des bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers.

C'est donc avec une juste fierté que nous accueillons une nouvelle fois à Lomé le Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta pour sa 5^{ème} réunion.

Le Bassin de la Volta est le lieu d'énormes enjeux économiques liés aux nombreuses ressources naturelles dont dépendent essentiellement les populations riveraines.

C'est pourquoi la promotion durable du progrès économique et social de nos pays, en vue de l'accroissement du niveau de vie de nos peuples, passe par une gestion sage, concertée et durable des immenses ressources dont regorge le Bassin de la Volta,

particulièrement par une mobilisation et une mise en valeur intelligente des ressources en eaux du bassin.

Madame et Messieurs les Ministres des Pays membres du bassin de la Volta, Nous pouvons donc affirmer, sans nous tromper, que l' l'Autorité du Bassin de la Volta est bien le cadre de coordination approprié des actions de développement dans le bassin. C'est pour cela que je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de prendre, au cours de vos présents travaux de Lomé, les mesures qui s'imposent pour renforcer notre jeune institution en examinant avec attention:

- le financement approprié de l'institution à la hauteur du mandat qui lui est assigné par les Chefs d'Etats,
- la mise en place des outils juridique et de planification de gestion que sont la Charte de l'Eau et le Plan Directeur,
- et l'impérieuse nécessité de faire évoluer rapidement l'Autorité du Bassin de la Volta pour la rendre capable de réaliser des infrastructures de développement socio-économique.

Le Togo qui a très tôt compris la nécessité de bien gérer ses ressources en eau, aussi bien nationales que transfrontalières, ne ménagera aucun effort pour soutenir l'Autorité dans cette phase délicate de sa croissance.

Je ne doute pas un instant de l'engagement des pays ici rassemblés à apporter tout leur soutien à l' l'Autorité du Bassin de la Volta, pour faire d'elle une institution financièrement autonome capable de relever les défis de développement actuel et ceux qui se profilent à l'horizon de l'après 2015.

Je voudrais également vous demander d'étudier la possibilité de regrouper au sein d'une même structure la gestion des bassins contigus appartenant aux mêmes Etats afin de réduire les dépenses.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je ne saurai terminer mon propos sans remercier, très sincèrement, au nom des six pays ayant en partage le bassin de la Volta, tous les partenaires techniques et financiers pour leurs appuis multiformes à l'Autorité depuis sa création. Je voudrais les encourager vivement à continuer à apporter leur soutien à l' l'Autorité du Bassin de la Volta dans sa volonté de devenir un véritable outil de développement et d'intégration socio-économique sous régionale.

Certain que les résolutions que vous aurez à prendre marqueront de façon irréversible la vie de notre institution, je déclare ouverte la 5ème réunion du Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta.